

**LES ANTENNES SCOLAIRES MOBILES**  
*Rétrospective d'une création pédagogique innovante  
au service de l'instruction des enfants itinérants :*

C'est en 1969 qu'a été créée, officiellement, l'**Association d'Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes (A.S.E.T.)**, sur l'initiative de l'**Aumônerie nationale des Gitans** et de M. de Beaumont, qui en fut le président de longues années durant.

De 1969 à 1982, un travail remarquable de médiation scolaire et d'alphabétisation fut accompli par cette association grâce au volontariat d'une vingtaine de bénévoles, étudiants et adultes, animés, d'une part, par deux religieuses enseignantes et une troisième, assistante sociale de profession et, d'autre part, par trois Frères des Ecoles chrétiennes, au service des familles tsiganes, sédentarisées et itinérantes, de la banlieue parisienne, dont les enfants n'étaient pas ou peu scolarisés. A partir de 1970, l'A.S.E.T. envisagera la création d'une école de rattrapage pour les Tsiganes et Gitans de la banlieue Est de Paris.

La mobilité des familles et les risques de ségrégation encourus par une telle création orienteront les protagonistes du projet vers l'ouverture de **structures mobiles** capables de s'adapter aux déplacements de cette population vers les zones de la grande couronne parisienne.

C'est ainsi qu'à l'orée des années 80, l'**A.S.E.T.**, en lien avec les **S.R.I. (Services régionaux itinérants)**<sup>1</sup> décide de faire appel à l'aide **des Frères des Ecoles chrétiennes** pour mettre sur pied un projet de structures scolaires itinérantes adaptées aux enfants du voyage privés d'instruction du fait de leur errance forcée due à l'absence d'aires d'accueil.

C'est au terme de deux années de préparation que l'**A.S.E.T.**, en association étroite avec le groupe de recherche lasallien **S.I.G.E.V.O. (Service d'instruction des Gens du Voyage)**, l'**Association Gabriel DROLIN**<sup>2</sup> et les Responsables de l'**Enseignement catholique de Paris** aboutiront à la création des **deux premières Antennes scolaires mobiles** de la banlieue Est et Nord de Paris. Des classes reconnues par l'Education nationale à titre expérimental, rattachées administrativement à des écoles catholiques et conçues pour servir de passerelles en vue d'une insertion scolaire ultérieure.

Deux Frères des Ecoles chrétiennes en seront les premiers instituteurs itinérants, en 1982, en Seine-Saint-Denis puis dans le Val d'Oise, en 1983.

Un succès rapide qui entrainera l'ouverture de plus d'une trentaine de classes mobiles au cours des deux décennies suivantes, la majorité d'entre elles étant aujourd'hui rattachées à des Etablissements scolaires sous tutelle lasallienne.

En 2010, plus de 3000 enfants du voyage se trouvent ainsi scolarisés par ce biais, à la périphéries de grandes villes comme Paris, Lille, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Grenoble, Lure, Granville...

La présence de plus en plus importante d'immigrés tsiganes venus d'Europe de l'Est<sup>3</sup> et désireux de s'intégrer à la société française représente actuellement un nouveau défi en matière de scolarisation, défi auquel l'ensemble des réseaux éducatifs, publics, privés et associatifs, doivent s'affronter pour rendre possible une intégration réussie, dans le respect des cultures et des modes de vie spécifiques.

---

<sup>1</sup> Association Loi 1901 créée en région nantaise sur l'initiative d'un groupe de Frères des Ecoles chrétiennes au service de l'aide sociale et scolaire des familles itinérantes. Elle produira un document officiel d'importance capitale intitulé : « **Pour un véritable service d'instruction des Itinérants : 26 propositions** » dont une portant sur la création de classes itinérantes et qui sera retenue par le Ministère de l'Education nationale

<sup>2</sup> Association lasallienne (loi 1901) dont un des buts a été de créer une méthode d'apprentissage rapide de la lecture spécialement adaptée aux enfants du voyage, la **méthode KIKO**. Outre cela, elle participera activement au fonctionnement pédagogique et au financement des huit premières antennes scolaires mobiles de l'A.S.E.T.

<sup>3</sup> On estime à près de 15 000 personnes, le nombre de Tsiganes d'Europe de l'Est, actuellement présents en France.